

Image not found or type unknown



Litige vente immobiliere recuperation du capital investi

Par **louvalia**, le **14/09/2011** à **09:12**

Bonjour,rnrnrnJe me suis séparée de mon ami. Il a racheté ma part de l'appartement que nous avions en commun. Dans l'acte notarial de départ il était notifié que j'avais 60 % et lui 40 %. Au moment du rachat et de la signature c'était stipulé 50 % chacun. J'ai signé les papiers de vente et il m'a dit que nous ferions les compte après (il me donnerait ce qu'il me doit vu la différence d'apport au départ). Evidemment aujourd'hui il ne le veut plus.rnrnAi-je un recours alors que j'ai signé l'acte de vente et ce depuis le mois de mai ?rnrnMerci pour votre aide.

Par **edith1034**, le **14/09/2011** à **09:55**

non malheureusementrnrnpour tout savoir sur la vente immobilièrernrn<http://www.fbIs.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>